



Préavis d'adjudication de contrat (PAC) pour l'évaluation des tâches, la justification, la formation et l'équité salariale

L'Office national de l'énergie a besoin d'évaluer une description de travail et d'en réévaluer 16 autres, de justifier les évaluations réalisées à ce jour et de former des membres de son personnel quant à la méthodologie d'évaluation des tâches Hay.

Le présent PAC a pour but d'aviser les fournisseurs que l'Office entend attribuer un marché pour les services indiqués ci-dessus à The Hay Group (THG). Le gouvernement souhaite auparavant donner l'occasion à d'autres fournisseurs éventuels de manifester leur intérêt à offrir leurs services et de démontrer qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences. Pour ce faire, ils doivent déposer un énoncé de capacités avant la fin de la période fixée de 15 jours civils.

Si aucun autre fournisseur éventuel ne dépose, d'ici la date limite indiquée dans le PAC, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées, l'agent de négociation des marchés pourra attribuer le contrat au fournisseur présélectionné.

Définition du besoin

Un travail de suivi à l'égard d'un marché précédent est requis. L'Office National de l'énergie (ONÉ) nécessite une réévaluation des 16 descriptions et évaluation d'une nouvelle description de travail, prévoyant les évaluations effectuées à ce jour et à fournir de justification formation au personnel de l'ONÉ

L'Office doit entreprendre une analyse démontrant qu'il se plie aux exigences des lois sur l'équité salariale et il a besoin d'une expertise de l'extérieur pour ce faire. L'analyse en question se fonde sur l'évaluation des tâches entreprises par THG.

L'entrepreneur devra s'acquitter des tâches suivantes :

- i. Prendre des données produites à l'interne pour chaque famille d'emplois et effectuer les comparaisons qui s'imposent avec des emplois semblables dans des secteurs connexes, à l'échelle régionale et nationale, à des fins d'analyse de la rémunération sur le plan concurrentiel.
- ii. Offrir des conseils sur la rémunération au niveau de la conception.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'ils sont en mesure de s'acquitter des tâches qui suivent.

Évaluation des tâches, justification et formation

- i. Réévaluer des descriptions de travail modifiées depuis la première évaluation de THG.
- ii. Évaluer une nouvelle description de travail.
- iii. Justifier chaque description de travail évaluée par THG en rédigeant une ou deux phrases sur chaque facteur (savoir-faire, résolution de problèmes et responsabilités).
- iv. Offrir un atelier de formation à l'intention du personnel de l'Office sur la méthodologie respectée par Hay pour l'évaluation des tâches.
- v. Rencontrer des représentants de l'Office pour discuter des résultats et répondre aux questions.

Équité salariale

Passer en revue le travail sur l'équité salariale effectué par l'Office. Lui offrir des conseils et de l'aide, normalement à l'occasion de conférences téléphoniques, sur l'analyse effectuée et la stratégie à adopter, auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor et du syndicat, afin d'assurer leur engagement sur les questions suivantes :

- i. Définition de groupe de professions
- ii. Prédominance d'un genre
- iii. Travail de valeur égale
- iv. Méthodologie pour comparer les emplois

- v. Rapport d'opinion au sujet de l'analyse sur l'équité salariale effectuée par l'Office

Rémunération

- i. Agir comme expert en plus d'offrir des conseils au sujet des familles d'emploi à l'Office ainsi que de l'analyse sur le plan concurrentiel.
- ii. Prendre part à des réunions préparatoires ou les diriger.
- iii. Cerner et coordonner l'information qu'il faut recueillir ou préparer, notamment des données économiques d'ordre général et une analyse de marché sur la rémunération.
- iv. Participer au besoin à des séances d'information à l'intention de la direction de l'Office.
- v. Examiner les renseignements recueillis en rapport avec les dispositions en place à l'Office pour la rémunération.
- vi. Faire correspondre les rôles des différentes familles d'emploi à l'Office à ceux de postes étalons inclus dans un sondage récent sur la rémunération.
- vii. Faire correspondre les rôles des différentes familles d'emploi à l'Office à ceux de postes étalons dans l'industrie de l'énergie et les secteurs connexes à Calgary de même que sur d'autres marchés à l'échelle régionale ou nationale.
- viii. Déterminer les niveaux estimatifs de la rémunération actuelle sur le marché en fonction de recherches menées sur les prévisions salariales.
- ix. Examiner le degré de compétitivité de la rémunération totale en argent à l'Office (soit le salaire de base et les incitatifs à court terme) selon des données antérieures au sujet de la rémunération sur le marché.
- x. Préparer un rapport de synthèse détaillé sur la méthodologie employée et les résultats obtenus.
- xi. Présenter des comparaisons de l'ajustement au coût de la vie entre différentes villes canadiennes.
- xii. Utiliser l'information fournie pour établir la correspondance des rôles/familles d'emploi à l'Office avec des postes étalons dans l'industrie de l'énergie et les secteurs connexes à Calgary de même que sur d'autres marchés à l'échelle régionale ou nationale.
- xiii. Offrir des conseils sur la rémunération au niveau de la conception.

4. Accords commerciaux s'appliquant au marché

Le marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- i. ALENA
- ii. AMP-OMC

5. Justification relativement au fournisseur présélectionné

L'Office se sert actuellement du système de classification THG.

6. Exceptions prévues au *Règlement sur les marchés de l'État*

Les exceptions ci-après au *Règlement sur les marchés de l'État* sont invoquées pour le présent marché aux termes de l'alinéa 6d) qui se lit comme suit :
« les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne. »

7. Durée du marché proposé ou dates de livraison

Le marché proposé sera en vigueur de la date de son attribution jusqu'au 31 décembre 2016.

8. Coût estimatif du marché proposé

La valeur estimative de ce marché s'élève à 155 850,00 \$ (TPS/TVH en sus).

9. Nom et adresse du fournisseur présélectionné

The Hay Group Limited
350, Septième Avenue S.-O., bureau 800
Calgary (Alberta) T2P 3N9

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être parfaitement capables de fournir les services décrits dans le PAC peuvent faire parvenir à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis un énoncé de capacités écrit d'ici la date de clôture. L'énoncé de capacités doit clairement montrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

11. Date limite pour présenter un énoncé de capacités

Les énoncés de capacités seront acceptés jusqu'au 5 février 2016 à 14 h, heure des Rocheuses.

12. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés comme suit :

Owuor Okiro
Analyste technique de l'approvisionnement
Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Téléphone : 403-604-6254
Télécopieur : 403-292-5503
Courriel : owuor.okiro@neb-one.gc.ca